



Fédération Française de Billard

Fondée en 1903

Affiliée au Comité National Olympique & Sportif Français

Agréée par le Ministère chargé des Sports

Ligue Nord Pas de Calais de billard

pour diffusion la plus large à tous les Clubs
et toutes personnes concernées

Lille, le 13 mai 2016

PR/16.79

Mesdames, Messieurs,

Vous recevrez prochainement les dispositions circonstanciées de l'assemblée générale de la ligue des Hauts-de-France qui se déroulera à Albert le 3 septembre 2016.

Nous devons procéder à notre élection statutaire de renouvellement du comité directeur, nous avons 16 postes à pourvoir entre le Nord Pas de Calais et la Picardie dont 25% de femmes.

Statutairement, (article 4.2 du R.I.) les candidatures doivent être adressées, **par lettre recommandée avec accusé de réception**, au président, à l'aide du formulaire ci-joint, 45 jours avant la date de l'assemblée générale, soit **le 22 juillet 2016 dernier délai**, le cachet de la poste faisant foi.

Chaque candidature doit être accompagnée d'un extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois (demande à effectuer en ligne : <https://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn/b3/EJE20>).

La liste des candidats, validée par la commission administrative, vous sera communiquée pour le 19 août prochain au plus tard.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments sportifs les meilleurs.

Pierre REYNAERT
Président de la Ligue Nord Pas de Calais

P.J. :

➤ formulaire de candidature